

Senseo 10 - 13 - 16 CF PV

CHAUFFE-BAINS A GAZ

Modèles pour raccordement à un conduit de fumées

Notice d'installation et d'emploi

Cette notice d'installation et d'emploi est destinée aux appareils installés en France métropolitaine et DOM-TOM.

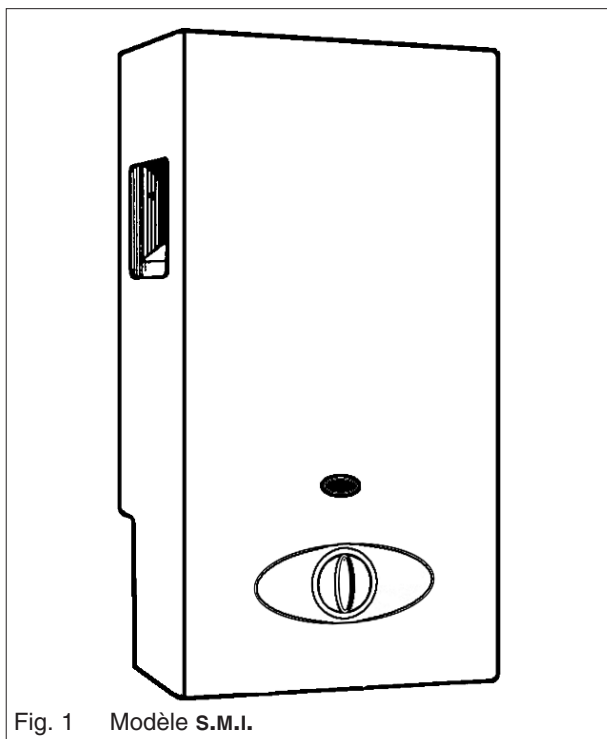


Fig. 1 Modèle S.M.I.

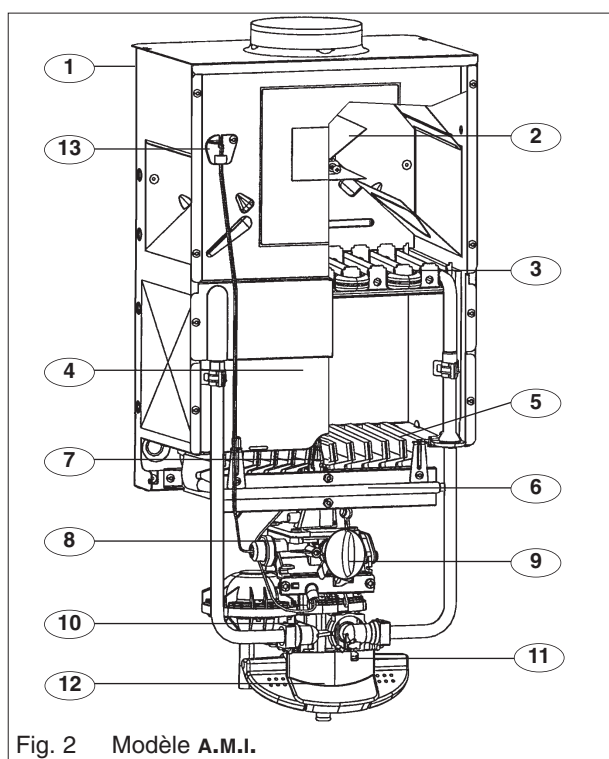


Fig. 2 Modèle A.M.I.

Dénomination des différents modèles:

Senseo 10 CF PV avec et sans mélangeur "A.M.I." et "S.M.I."

Senseo 13 CF PV avec et sans mélangeur "A.M.I." et "S.M.I."

Senseo 16 CF PV sans mélangeur "S.M.I."

Sommaire:

Page

1. Caractéristiques	2
2. Conditions d'installation	3
3. Pose du chauffe-bain	3
4. Mise en service	4
5. Montage de l'habillage	4
6. Commandes et emploi	5
7. Précautions en cas de risque de gel	6
8. Entretien	6
9. Garantie	7
10. Sécurité de débordement	7
11. Changement de gaz	7
12. Incidents de fonctionnement	7

Description:

Le chauffe-bain est conditionné en 1 colis.

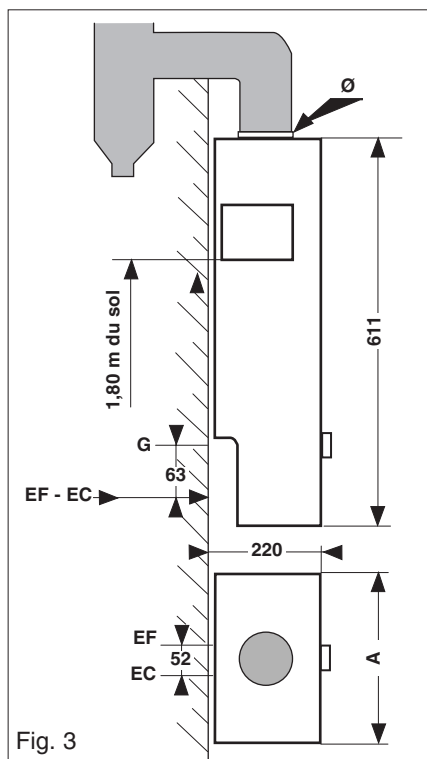
Sous son habillage monobloc, le chauffe-bain comprend :

- ① - Châssis monobloc en tôle d'acier protégée.
- ② - Coupe tirage antirefouleur.
- ③ - Echangeur en cuivre rouge protégé.
- ④ - Chambre de combustion.
- ⑤ - Brûleur multigaz en acier inoxydable.
- ⑥ - Nourrice porte-injecteurs démontable.
- ⑦ - Veilleuse à sécurité positive par thermocouple et allumage piézo-électrique.
- ⑧ - Valve gaz.
- ⑨ - Bouton de commande d'allumage et de réglage du débit gaz.
- ⑩ - Valve eau avec limiteur de surchauffe et d'entartrage intégrés.
- ⑪ - Correcteur de température (manette de réglage Été/Hiver).
- ⑫ - Mélangeur intégré (modèles "A.M.I.").
- ⑬ - Sécurité de débordement "Spott".



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

1. Caractéristiques techniques et dimensionnelles



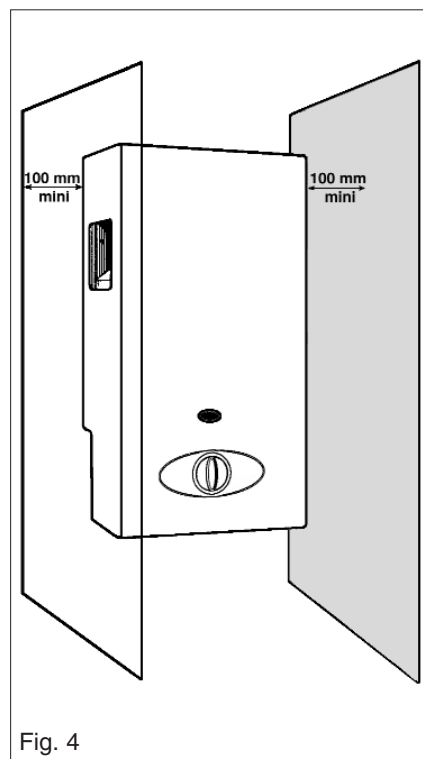
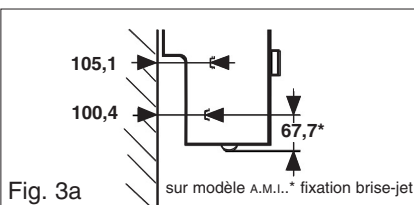
Légende de la fig. 3 :

	Ø	A
modèle 10 L	110	319
modèle 13 L	125	375
modèle 16 L	125	431

G = axe gaz
EF = axe entrée eau froide
EC = axe sortie eau chaude

Poids :

	brut	net
modèle 10 L	11 kg	9 kg
modèle 13 L	13 kg	10 kg
modèle 16 L	14 kg	12 kg



Caractéristiques techniques

Débit calorifique nominal $Q_n =$
Puissance nominale utile $P_n =$
Minimum de la puissance variable $P_m =$
Débit d'eau à Δt 55°C correcteur fermé + $D =$
 Δt pour débit d'eau compris entre 4,5 et 10 l/min
Débit d'eau à Δt 25°C $D =$
Pression minimum de fonctionnement :
• correcteur fermé : $P_{w \text{ min}} =$
• correcteur ouvert : $P_{w \text{ min}} =$
Seuil d'enclenchement : $P_{w \text{ min}} =$
Pression d'eau maximum : $P_{w \text{ max}} =$
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de
combustion $V =$
Débit massique des produits de combustion $M =$
Température moyenne des produits de combustion

modèle 10 L

20,3 kW
17,4 kW
7,0 kW
1,8 à 4,5 l/min
55 à 25°C
10 l/min
0,50 bar
0,55 bar
0,23 bar
10 bar
37 m³/h
14 g/s
164 °C

modèle 13 L

26,1 kW
22,7 kW
7,0 kW
1,8 à 5,9 l/min
55 à 25°C
13 l/min
0,60 bar
0,70 bar
0,24 bar
10 bar
49 m³/h
18 g/s
178 °C

modèle 16 L

32,3 kW
27,8 kW
7,0 kW
1,8 à 7,3 l/min
55 à 25°C
16 l/min
0,80 bar
0,90 bar
0,25 bar
10 bar
62 m³/h
23 g/s
183 °C

Débit de gaz (15°C - 1013 mbar)

G 20 35,9 MJ/m³ sous 20 mbar $V_r =$
G 25 30,9 MJ/m³ sous 25 mbar $V_r =$
Butane 45,6 MJ/kg sous 28-30 mbar $V_r =$
Propane 46,4 MJ/kg sous 37 mbar $V_r =$

débit

2,15 m³/h
2,29 m³/h
1,60 kg/h
1,58 kg/h

débit

2,76 m³/h
2,94 m³/h
2,06 kg/h
2,03 kg/h

débit

3,42 m³/h
3,64 m³/h
2,54 kg/h
2,51 kg/h

Définition du brûleur

brûleur

Veilleuse

brûleur

Veilleuse

brûleur

Veilleuse

Nombre de becs
Repérage des injecteurs en G 20 - G 25
Repérage du diaphragme en G 20 - G 25
Repérage des injecteurs en Butane - propane
Repérage du diaphragme en Butane - propane

12
1,28
4,1
0,72
3,6

gris
gris
rouge
-

14
1,23
5,5
0,72
-

gris
gris
rouge
-

18
1,23
6,3
0,72
-

gris
gris
rouge
-

2. Conditions d'installation

2. 1. Réglementation

L'emploi des chauffe-bain à gaz est régi par la réglementation des appareils domestiques utilisant les gaz. Seul un professionnel qualifié peut installer et entretenir ces appareils selon les règles et prescriptions en vigueur notamment :

- Arrêté du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à

l'intérieur des bâtiments et de leurs dépendances.

Notamment, le local doit posséder :

- Un volume d'au moins 8 m³ dans le cas d'un remplacement.
- Un volume d'au moins 15 m³ dans le cas d'une installation neuve.
- Un ouvrant de 0,40 m² mini.
- Des orifices obligatoires d'aération à maintenir en bon état de fonctionnement.

- DTU P 45-204 - Installations de gaz anciennement DTU n°61-1 - Installations de gaz - avril 1982 + additif n°1 de juillet 1984.

Le chauffe-bain doit être raccordé à un conduit de fumées conformément à la règle technique ATG B84. Il est recommandé de ne pas installer l'appareil sur une paroi susceptible d'être détériorée par la chaleur (bois, etc...). Dans le cas contraire, en accord avec les règlements locaux, prendre la précaution d'interposer un isolant thermique de classe M0.

Etablissements recevant du public

Conditions réglementaires d'installation

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales pour tous les appareils :

- Article GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
- Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissement recevant du public (hôpitaux magasins)

2. 2. Implantation du chauffe-bain

- Placer le chauffe-bain à proximité immédiate du conduit d'évacuation des produits de la combustion.
- Ne pas installer le chauffe-bain au dessus des plaques de cuisson, du four, et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement.
- Prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids du chauffe-bain (Cf. DTU P 45-204).
- Prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

- Prévoir impérativement une distance libre minimum de 100 mm de chaque côté de l'appareil (voir fig. 4).

2. 3. Conception et réalisation de l'installation

- Circuit d'eau chaude sanitaire

La pression d'eau dans l'appareil, même sous l'effet de la dilatation de l'eau, ne doit pas dépasser la valeur maximale pour laquelle il est conçu (voir tableau des caractéristiques techniques).

Prévoir, si l'installation le nécessite un dispositif d'expansion (cas de présence d'un clapet antiretour sur l'alimentation d'eau froide par exemple).

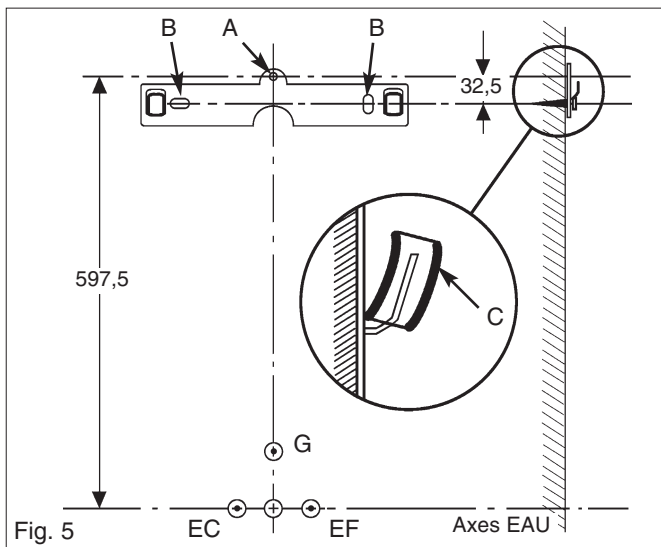
Eviter les pertes de charge excessives.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 25°TH un traitement de l'eau est conseillé ou souhaitable.

- Evacuation des gaz brûlés

Raccorder l'appareil à un conduit d'évacuation en utilisant un tuyau de diamètre approprié (voir caractéristiques dimensionnelles) agréé "spécial gaz" (en aluminium de pureté 99,5 % ou en acier inoxydable). Le raccordement est prévu pour emboîtement à l'intérieure de la buse de sortie de l'antirefouleur.

3. Pose du chauffe-bain



Fixation de l'appareil

- Placer le trou de pointage "A" de la plaque d'accrochage à 597,5 mm au dessus de l'axe d'arrivée d'eau.
- Vérifier l'aplomb de la plaque, pointer et percer les deux trous "B" de fixation de la plaque d'accrochage.
- Fixer la plaque au mur à l'aide de fixations adaptées à celui-ci.
- Placer les fourreaux d'étanchéité "C" sur les deux tétons d'accrochage.
- Retirer le bouton de commande gaz 9 (fig. 2) en tirant vers soi.
- Dévisser les quatre vis "V" (fig. 8, page 5) de fixation de l'habillage.
- Enlever l'habillage.
- Engager les orifices supérieurs du châssis sur les tétons de la plaque d'accrochage (fig. 5).

Pose du chauffe-bain suite

Raccordements

L'appareil est livré complet, prêt à être posé. La pochette accessoires contient les équipements suivants :

Raccordement gaz naturel (fig. 6) :

- Un robinet (14) Ø 3/4" F / Ø 1/2" M (modèles 10 et 13 litres), Ø 3/4" F / Ø 3/4" M (modèle 16 litres).
- Une douille coudée à braser (15) Ø 14 x 0,75 avec écrou et joint caoutchouc.

Raccordement gaz butane - propane (fig. 6) :

- Une douille coudée (15) Ø 10 x 0,75 avec écrou et joints caoutchouc (sans robinet de gaz).

Nota : Il est nécessaire d'employer un détendeur d'un débit suffisant pour alimenter l'appareil (mini: 2.6 kg/h). La longueur de la canalisation entre le détendeur et l'appareil doit être inférieure à 2 mètres. Si l'appareil est alimenté en butane, il est nécessaire de placer deux bouteilles en parallèle.

Raccordement eau froide (fig. 6) :

- Un robinet (16) Ø 3/4" F / Ø 1/2" M (modèles 10 et 13 litres), Ø 3/4" F / Ø 3/4" M (modèle 16 litres).
- Une douille coudée à braser (17) Ø 14 x 0,75 avec écrou et joint.

Raccordement eau chaude (fig. 6) :

- Une douille coudée à braser (18) Ø 14 x 0,75 avec écrou et joint.

Raccordement du conduit d'évacuation des fumées (fig. 3, page 2)

Ce chauffe-bain ne peut être raccordé que sur un conduit à tirage naturel sans refoulement. Le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau (voir diamètre dans le tableau des caractéristiques dimensionnelles page 2) à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur.

Prévoir un pot de purge afin d'éviter que la condensation éventuelle du conduit ne tombe dans l'appareil.

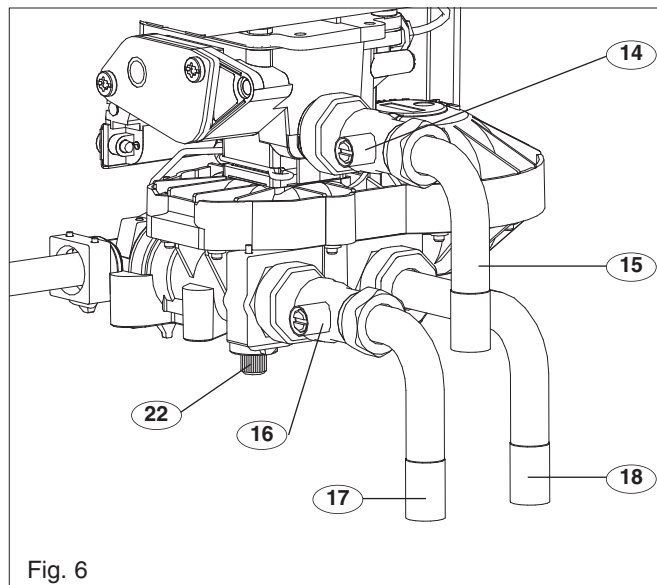


Fig. 6

Important : Bien nettoyer intérieurement les canalisations d'eau et de gaz de l'installation avant de raccorder l'appareil.

4. Première mise en service

- Vérifier que les robinets d'arrivée d'eau froide repère (16) (fig. 6) et de gaz repère (14) (fig. 6) ou le détendeur de l'installation butane ou propane sont ouverts.
- Vérifier les étanchéités sur toute la ligne gaz.
- Mettre provisoirement en place le bouton gaz.
- Allumer le chauffe-bain
- Suivre les instructions du chapitre 6. Commandes - emploi, (page 5).

Ajustement de la puissance maxi. gaz (si nécessaire) :

L'appareil est défini d'origine pour une pression réseau gaz nominale (voir caractéristiques techniques)

Dans le cas d'une pression d'alimentation supérieure, il est possible d'ajuster la puissance gaz maximum en procédant de la façon suivante:

Détacher la butée du plastron (fig. 7a)

La mettre en place sur la came de manoeuvre (fig. 7b).

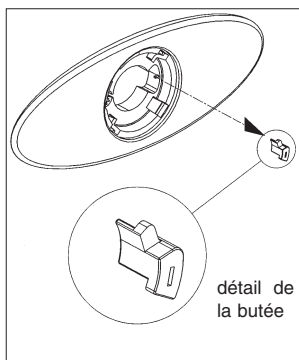


Fig. 7a

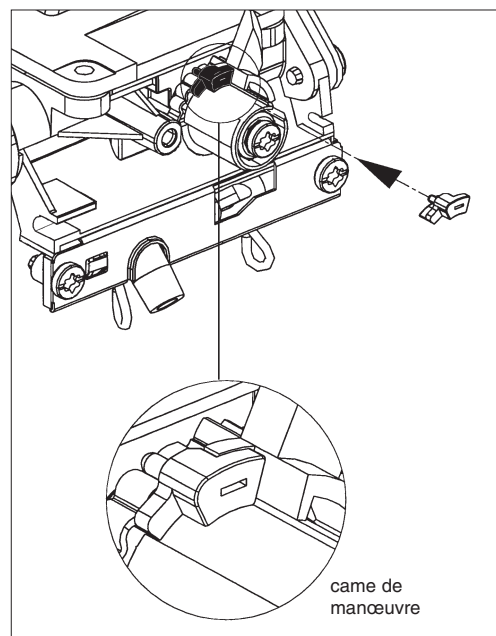


Fig. 7b

5. Montage de l'habillage

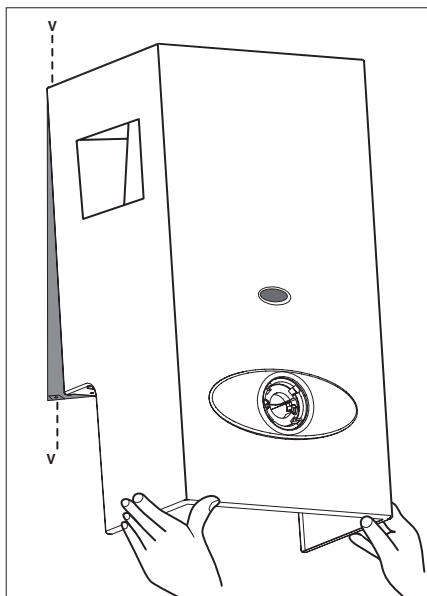


Fig. 8

- Retirer le film protecteur de l'habillage.
- Présenter l'habillage (fig. 8).
- Engager les deux encoches latérales sur les tenons du châssis.

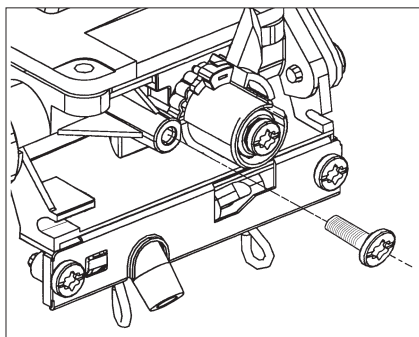


Fig. 8a

- Monter la vis (fig. 8a) de fixation du plastron (fournie dans la pochette d'accessoires).
- Remonter les deux vis inférieures de fixation de l'habillage (il est inutile de remonter les deux vis supérieures nécessaires uniquement pendant le transport).
- Remettre en place le bouton de commande gaz.

6. Commandes - emploi

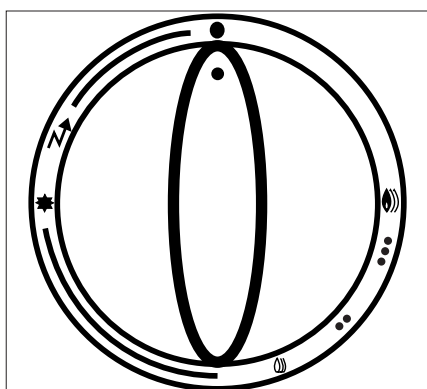


Fig. 9

Commandes

Tableau de bord (fig. 9):

Symboles d'utilisation du bouton de commande gaz :

- | | |
|------------------------------|---------------------------------|
| ● : Arrêt | 🔥 : Puissance réduite |
| 🔥 : Allumage de la veilleuse | ••• : Puissances intermédiaires |
| ★ : Position veilleuse | 🔥 : Puissance maximale |
| 🔥 : déclenchement du piézo | |

Remarque : Les formes et couleurs du tableau de bord peuvent évoluer en fonction du modèle.

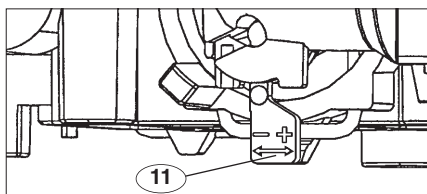


Fig. 10

Correcteur de température (fig. 10) :

- | | | | | |
|---|---|----------------|---|-----------------------------------|
| + | = | position hiver | = | Elévation de température maximale |
| - | = | position été | = | Elévation de température réduite |

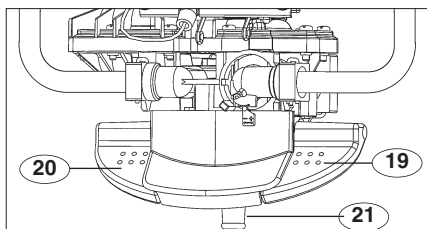


Fig. 11

Mélangeur intégré modèles "A.M.I." seulement (fig. 11) :

Les modèles "A.M.I." sont équipés d'un mitigeur à têtes céramiques "quart de tour" afin d'être utilisés au dessus d'un point de puisage. Ce mélangeur se compose de :

- (19) : Une manette eau froide
- (20) : Une manette eau chaude
- (21) : Un brise jet droit

Commandes - emploi suite

Emploi

Allumage de la veilleuse

Tourner le bouton de manoeuvre dans le sens de la flèche. Le déclic, en face du repère "★" (fig. 12) provoque l'étincelle d'allumage de la veilleuse.

Remarque : Lors du premier allumage, il peut être nécessaire d'attendre quelques instants pour que l'air soit chassé du circuit de la veilleuse avant que celle-ci ne s'allume. Dans ce cas, maintenir le bouton quelques instants en position repère "★" puis répéter la manoeuvre jusqu'à allumage de la veilleuse.

- La veilleuse étant allumée, maintenir la position repère "★" quelques secondes pour armer la sécurité thermocouple puis amener (en tournant toujours dans le sens de la flèche) le bouton dans la plage "☺" à "☺☺" (fig. 13).

Réglage de la puissance

- Ce chauffe-bain, à variation automatique de puissance, est équipé d'un système permettant à l'utilisateur d'en limiter la puissance maximum. Pour ce, tourner le bouton entre les repères "☺" à "☺☺".
- Le mode de fonctionnement de cet appareil permet son utilisation dans une large plage de débit sans ajuster la puissance. La température de l'eau chaude sera déterminée par le débit de puisage.

Correction de l'élévation de la température eau

Afin de compenser les variations de température de l'eau froide entre l'été et l'hiver, cet appareil est équipé d'un correcteur de température (11) (fig. 10) situé sous l'appareil.

Dans le cas d'une eau "très froide" (en hiver) et afin d'obtenir l'élévation maximale de température, placer le correcteur (11) en position "+".

Dans le cas d'une eau "moyennement froide" (en été), ramener le correcteur de température (11) vers la position "-".

Arrêt de l'appareil

Tourner le bouton de manoeuvre en sens inverse sur le repère "●".

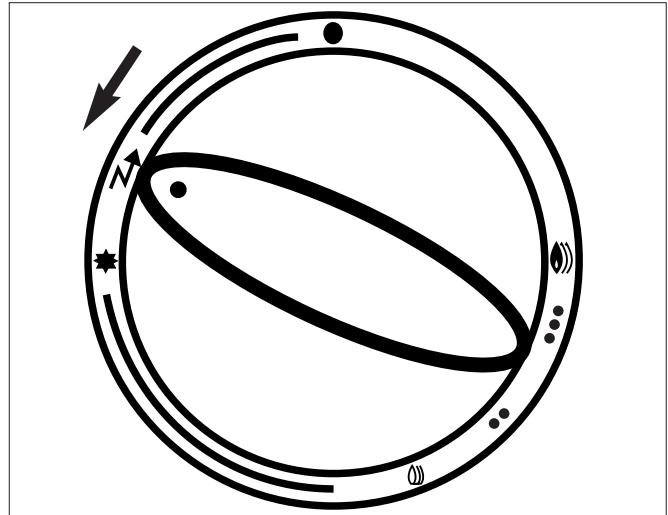


Fig. 12

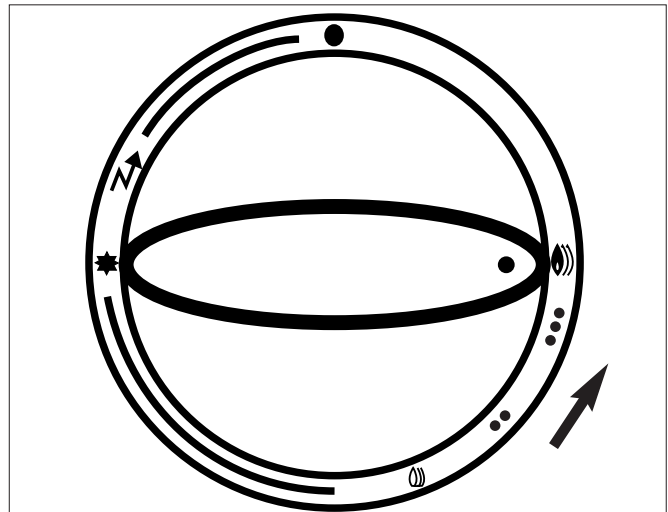


Fig. 13

7. Précautions en cas de risque de gel

- Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiqueront les mesures les plus adaptées à votre installation.

Prendre les dispositions suivantes:

- Arrêter le chauffe-bain.
- Fermer le robinet d'arrivée d'eau froide repère (16) (fig. 6, page 4).
- Ouvrir un robinet de puisage d'eau chaude.
- Dévisser le bouchon de purge (22) (fig. 6, page 4).

8. Entretien

L'entretien annuel de votre chauffe-bain est obligatoire aux termes de la législation en vigueur.

Faites effectuer, une fois par an, une vérification par un professionnel qualifié.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chauffe-bain, des formules de contrats d'entretien annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

Détartrage : dans tous les cas l'opération de détartrage doit s'effectuer sur l'échangeur seul. Le produit détartrant ne doit en aucun cas circuler dans la valve eau.

Afin d'assurer la sécurité du consommateur, nous rappelons qu'en fin de détartrage, une opération de rinçage important est nécessaire avant la remise en service.

8. Entretien suite

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication ne doit pas être confondue avec les opérations d'entretien. La surface de l'habillage peut être nettoyée à l'aide d'eau savonneuse ou de produit nettoyant non abrasif et avec un chiffon doux.

9. Garantie

Votre chauffe-bain est garanti pendant une période de deux ans.

Le certificat de garantie vous précise les modalités.

IMPORTANT : Assurez vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à CHAFFOTEAUX & MAURY.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

10. Sécurité de débordement

Ce chauffe-bain, de type B 11BS est équipé d'une sonde, placée dans le coupe tirage antirefouleur, qui interrompt l'arrivée du gaz en cas de perturbation de l'évacuation des gaz de la combustion. S'il se produit une obstruction du conduit de cheminée, le système de sécurité de débordement "*Spotf*" détecte l'arrivée des gaz brûlés et provoque l'extinction de la veilleuse et l'arrêt du brûleur. Le chauffe-bain est alors en position " sécurité ". Après un temps d'environ cinq minutes, le chauffe-bain pourra à nouveau être mis en service par une intervention manuelle, suivant la procédure normale de mise en fonctionnement. Si les interruptions se répètent, il est impératif de contacter un professionnel qualifié, car il existe une probabilité d'obstruction totale ou partielle du conduit d'évacuation des gaz brûlés.

Attention:

- Ce dispositif de contrôle de l'évacuation des gaz brûlés ne doit pas être mis hors service.
- En cas de remplacement, seules les pièces d'origine CHAFFOTEAUX & MAURY doivent être employées.

11. Changement de gaz

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel le chauffe-bain est équipé, il sera procédé au remplacement des pièces fournies dans les équipements de transformation et suivant les prescriptions jointes. Cette opération doit être effectuée par un professionnel qualifié.

12. Incidents de fonctionnement

Incidents	Causes	Solutions
Vous n'avez pas d'eau chaude Le chauffe-bain ne se met pas en marche	Robinet d'arrivée d'eau fermé Absence de gaz, veilleuse éteinte Absence d'eau	Ouvrir le robinet. Allumer la veilleuse. Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, présence d'eau).
La veilleuse ne s'allume pas	Robinet de gaz fermé Présence d'air dans le circuit gaz	Ouvrir le robinet. Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencer les opérations d'allumage (voir chapitre "6").
Le chauffe-bain s'arrête pendant un puisage	Mauvais fonctionnement du système d'évacuation des fumées	Vérifier le raccordement à la cheminée.

Si toutefois ces solutions restaient sans effet, faites appel à un professionnel qualifié.



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

BP 64 - 78403 CHATOU Cedex
Tél. : 01 34 80 59 00
Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28
Fax Services techniques : 01 34 80 57 07
<http://www.chaffoteaux-maury.com>